



Michael Dezainde  
[mdezainde@archeravocats.com](mailto:mdezainde@archeravocats.com)

SOUS TOUTES RÉSERVES  
« Par dépôt électronique (SDÉ) »

Le 14 janvier 2019

**Maître Véronique Dubois**  
**Régie de l'énergie du Québec**  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande relative au Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023**  
**V/📁 : R-4043-2018**

---

Chère Consoeur,

L'AQP-ACP comprend de la correspondance de la Régie datée du 10 décembre dernier que l'heure limite pour le dépôt de la preuve n'est pas mentionnée de telle sorte que les intervenantes auraient jusqu'à 16 h 00 pour déposer leur preuve.

À tout évènement et par soucis de clarté, nous souhaitons d'ores et déjà aviser la Régie que nous ne serons en mesure de déposer notre preuve avant midi, mais que tous les efforts sont mis en œuvre afin de déposer ladite preuve d'ici 16 h 00, ce jour.

Nous demandons donc à la Régie de bien vouloir nous confirmer que l'heure limite pour le dépôt de la preuve est à 16 h 00 ou, le cas échéant, prolonger notre délai pour le dépôt de notre preuve sur les aspects 1 et 2 jusqu'à 16 h 00, ce jour.

En vous remerciant de votre collaboration habituelle, nous vous prions de recevoir, chère Consoeur, nos salutations distinguées.

**ARCHER**  
**AVOCATS & CONSEILLERS D'AFFAIRES INC.**

(s) Michael Dezainde

Michael Dezainde  
Avocat

MD/

TÉL. 450.375.1500  
TÉLÉC. 450.375.1510  
155, RUE ST-JACQUES  
BUREAU 301  
GRANBY (QUÉBEC)  
J2G 9A7

